CANADA

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

LIBI • NUMÉRO 001 • 1re SESSION • 38e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 18 novembre 2004

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

http://www.parl.gc.ca

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

Le jeudi 18 novembre 2004

● (0920)

[*Traduction*]

Le cogreffier du comité (M. Adam Thompson): Bonjour, honorables membres. Il y a quorum.

À titre de cogreffier (Sénat) du comité, j'ai le devoir de présider à l'élection du président (Sénat). Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

Y a-t-il des mises en candidature?

M. Russ Powers (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, Lib.): Greffier, j'ai le plaisir de proposer la candidature de Mme Susan Kadis aux fonctions de coprésidente (Chambre des communes) du comité.

Le cogreffier (M. Adam Thompson): Je regrette, monsieur Powers, je ne reçois pour le moment que les mises en candidature pour le coprésident du Sénat.

Monsieur Simard.

L'hon. Raymond Simard (Saint Boniface, Lib.): Oui. J'aimerais proposer madame la sénatrice Trenholme Counsell comme coprésidente.

Le cogreffier (M. Adam Thompson): Y a-t-il d'autres mises en candidature?

L'hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.): Quelle excellente proposition!

Le cogreffier (M. Adam Thompson): Comme il n'y a pas d'autres mises en candidature, je vais passer au vote. M. Simard propose que l'honorable sénateur Trenholme Counsell soit nommée coprésidente du comité. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Le cogreffier (M. Adam Thompson): Je vais donc inviter Mme Trenholme Counsell à prendre le fauteuil. Je vais ensuite demander à mon collègue de la Chambre des communes de présider à l'élection du président et du vice-président (Chambre des communes) du comité.

Le cogreffier du comité (M. Thomas Hall): Honorables sénateurs, messieurs et mesdames les députés, je suis prêt à recevoir des motions pour l'élection d'un président pour la Chambre des communes.

M. Russ Powers: Pour remédier à ma première erreur, je voudrais dire que j'ai l'honneur de proposer la candidature de Mme Susan Kadis comme coprésidente (Chambre des communes) du comité.

Le cogreffier (M. Thomas Hall): Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le cogreffier (M. Thomas Hall):

Je suis maintenant prêt à recevoir des motions pour l'élection d'un vice-président.

Monsieur Goldring.

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC): Je voudrais proposer la candidature de M. Maurice Vellacott comme vice-président.

Le cogreffier (M. Thomas Hall): Y a-t-il d'autres motions?

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

La coprésidente (Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.)): Bonjour tout le monde. C'est un plaisir pour moi de coprésider pour la première fois un comité mixte de la Chambre et du Sénat. J'espère pouvoir collaborer avec vous tous aujourd'hui et à l'avenir.

Je crois que le premier article à l'ordre du jour est l'approbation des motions de régie interne.

Je crois que tous les membres du comité ont les motions devant eux. Vous avez peut-être même eu l'occasion d'y jeter un bref coup d'oeil.

Parmi les points que nous devons examiner aujourd'hui, il y a la question de savoir si nous souhaitons réduire le quorum, ce qui figure dans le projet de rapport, ainsi que la formation d'un sous-comité. Ayant parlé à certaines personnes qui ont déjà fait partie du comité, je crois, à moins d'avis contraire, que la tendance générale serait que le sous-comité soit composé de tous les membres du comité, qui constituerait alors un comité directeur.

J'ai également cru comprendre que le comité s'est réuni environ quatre fois par an dans le passé, parfois plus, selon le voeu des membres.

Il y a également lieu de mentionner brièvement que nous devons bien sûr respecter des délais très serrés relativement au budget. Toutefois, si c'est le voeu du comité, nous pouvons sûrement l'examiner, même si j'ai cru comprendre que c'est tard pour cette année. De plus, quelques membres ont évoqué l'idée d'une visite de la bibliothèque rénovée, ce que je trouve fort à propos. Je sais que cela m'aiderait beaucoup personnellement.

Voilà quelques-unes des idées à examiner, à part les motions.

Quelqu'un veut-il proposer une ou plusieurs motions?

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC): Je le propose.

La coprésidente (Mme Susan Kadis): Proposez-vous toutes les motions?

M. Maurice Vellacott: Oui.

La coprésidente (Mme Susan Kadis): Est-on d'accord?

(Les motions sont adoptées [voir le *Procès-verbal*])

La coprésidente (Mme Susan Kadis): J'ai l'impression que c'est à peu près tout pour aujourd'hui, à moins qu'il n'y ait des commentaires ou des questions.

Monsieur Vellacott.

M. Maurice Vellacott: Je crois qu'il pourrait être nécessaire d'envisager l'embauche d'un bibliothécaire.

La coprésidente (Mme Susan Kadis): Oui, cela est prévu dans la première motion. Ce sera discuté au niveau du sous-comité.

De plus, à moins d'avis contraire, je crois que nous devrions prendre des dispositions pour organiser une visite la semaine prochaine, si les membres le souhaitent. Le sous-comité devrait également tenir une réunion pour discuter du mandat et de l'orientation du comité. Nous tiendrons une réunion et ferons la visite la semaine prochaine, si vous êtes d'accord.

Merci beaucoup.

Nous pouvons maintenant lever la séance, à moins qu'il n'y ait d'autres commentaires.

● (0925)

[*Français*]

Le sénateur Jean Lapointe (Saurel, Lib.): Mme Trenholme Counsell n'a-t-elle rien à nous dire ce matin?

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Susan Kadis): Sénateur Lapointe.

[*Français*]

Le sénateur Jean Lapointe: Est-ce que la sénatrice Trenholme Counsell a quelque chose à nous dire ce matin?

[*Traduction*]

La coprésidente (La sénatrice Marilyn Trenholme Counsell (Nouveau-Brunswick, Lib.)): Merci beaucoup.

Mes félicitations, madame la coprésidente.

Je crois que nous avons une bonne assistance, avec mes collègues du Sénat, mes collègues de la Chambre des communes et les membres du personnel.

J'ai été ravie quand le sénateur Austin a suggéré que je m'occupe de ceci.

[*Français*]

J'étais ravie parce que pendant les dernières années, au Nouveau-Brunswick, j'ai surtout axé mon attention sur les bibliothèques et sur l'importance des livres dans la vie de nos jeunes et de nos familles.

[*Traduction*]

Au cours des six dernières années, j'ai en fait concentré mon attention sur l'alphabétisation. De plus, j'ai récemment eu l'occasion de collaborer avec les bibliothèques de ma province. Par conséquent, tenir ne serait-ce que ce tout petit rôle à la Bibliothèque du Parlement est certes un grand privilège. Je serai très attentive et m'efforcerai de faire de mon mieux pour tout le monde. C'est un grand privilège.

Bien sûr, la rénovation ajoute énormément d'intérêt. Peut-être trouverons-nous quelques nouveaux moyens d'inciter les Canadiens à mieux connaître leur Bibliothèque. J'espère que nous arriverons à faire quelque chose de nouveau à cet égard.

[*Français*]

Merci beaucoup et bonne chance. Je suis très privilégiée de pouvoir travailler avec vous tous.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Susan Kadis): Oui, sénateur?

Le sénateur Jean Lapointe: Je crois que si nous voulons être un comité qui travaille sérieusement, quatre réunions par an ne suffisent pas. Nous devrions nous réunir au moins une fois par mois, car j'ai un certain nombre de suggestions à présenter au comité. Nous devons nous montrer dynamiques. Même si la situation du livre est assez calme, je ne suis pas moi-même une personne calme. Je voudrais que le comité soit actif, surtout que mon premier point portera sur le nouveau comité mixte des arts qui est envisagé. C'est une proposition que je ferai au comité. Je l'ai fait la dernière fois, et l'ancien président en a été très heureux.

Mon second point est que nous devons étudier beaucoup plus soigneusement la situation du poète lauréat du Parlement qui, à mon avis, est ridicule.

[*Français*]

Il a un salaire de crève-faim.

[*Traduction*]

Je m'excuse, je ne sais pas comment le dire en anglais. Il est très mal payé, et je ne crois pas à cette... Non, je ne vais pas dire des grossièretés – je le fais parfois – mais c'est une autre

[*Français*]

situation absolument aberrante et ridicule que d'avoir l'alternance d'un poète francophone et d'un poète anglophone tous les deux ans. Je sais que les budgets sont limités, mais nous allons nous battre pour que nous ayons deux poètes en même temps, un francophone et un anglophone. Celui qui était là avant a fait un remarquable travail avec un salaire de crève-faim, et sa secrétaire travaillait gratuitement. Il faut que nous soyons plus dynamiques et que nous fassions beaucoup plus que ce que nous faisons actuellement dans notre pays, en particulier pour les jeunes élèves de tout le pays. C'est mon point de vue, et je tenais à le dire ce matin. Certains membres du comité me trouveront peut-être un peu agressif, mais je ne suis pas inactif et j'aime ce comité. Je pense que nous pouvons apporter beaucoup plus à la population d'un océan à l'autre, et plus particulièrement à celle du Québec.

● (0930)

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Susan Kadis): Je vous remercie tous deux, sénateurs, pour vos observations.

Je suis en fait d'accord avec vous. J'espère que nous pourrons imprimer au comité une nouvelle orientation dynamique. Je crois que le moment est bien choisi. Si le comité le souhaite, nous pouvons sûrement nous réunir plus de quatre fois par an. Le comité, comme les autres, peut décider de ses travaux. J'attends avec intérêt les discussions du sous-comité à ce propos.

De plus, s'il y a des membres qui ont des suggestions pour le sous-comité, je vous saurais gré de les porter à l'attention des coprésidentes avant...

Oui, Dominic.

L'hon. Dominic LeBlanc: Merci, madame la présidente et sénateur Trenholme Counsell.

Je suis d'accord avec le sénateur Lapointe. Je crois que nous pouvons faire des choses intéressantes. Il y a des sujets intéressants que nous pouvons examiner et porter à l'attention de nos collègues des deux Chambres.

Comme suggestion, madame la présidente, j'aime l'idée d'une visite du sous-comité à la bibliothèque. Nous avons tous assisté à la construction. Personnellement, je suis curieux de voir ce que cachent les échafaudages.

De plus, lorsque nous avons été élus ou nommés, je suis sûr que nous avons tous assisté à une séance d'information sur la Bibliothèque du Parlement. Au cours des séances d'orientation, il y avait un document sur les services offerts par la bibliothèque, sur l'aide qu'elle peut donner aux parlementaires et sur le travail qu'elle fait pour les comités. À l'une de nos réunions, nous pourrions inviter quelques membres importants du personnel à nous présenter un aperçu du travail des différents services. Ce serait l'occasion pour nous de faire la connaissance de quelques directeurs et des différents groupes et de nous renseigner sur leur effectif et les choses qu'ils font.

C'est peut-être pour moi une façon d'obtenir des renseignements qui encourage ma paresse, mais je pense que cela m'aidera à faire mon travail de député. J'aimerais donc avoir un exposé, pas nécessairement très long, sur les services offerts par la bibliothèque. Nous pourrions aussi leur proposer de faire certaines choses qui nous intéressent.

Ce n'est qu'une suggestion, madame la présidente.

La coprésidente (Mme Susan Kadis): Oui, je crois que c'est une excellente idée, monsieur LeBlanc. Nous pouvons sûrement organiser cela.

Oui, monsieur Boulianne.

[*Français*]

M. Marc Boulianne (Mégantic—L'Érable, BQ): Merci. Je suis entièrement d'accord. Lorsque nous avons été nommés au Comité de la Bibliothèque du Parlement, on nous a dit que ce comité siégerait deux ou trois fois et n'était pas aussi important que les autres comités.

Je pense que l'un de nos premiers objectifs est de valoriser notre comité. Je pense que c'est important. Le sénateur Lapointe disait qu'il y aurait lieu que le comité se réunisse plus fréquemment, aborde différents sujets et informe les députés sur tout ce qu'il y a de nouveau dans les bibliothèques.

J'ai eu l'occasion de le faire et je pense qu'il est important que nous nous valorisions auprès des autres comités. Nous sommes un comité qui fonctionne et qui fait un travail extraordinaire. Aucun député ne peut réussir à faire un travail valable sans se servir de la Bibliothèque, sans avoir accès aux documents et sans avoir de l'aide. Je suis aussi d'accord là-dessus.

Nous pourrons décider de la fréquence des réunions.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Susan Kadis): Je suis bien d'accord avec vous.

Y a-t-il d'autres observations ou questions?

Oui, sénateur.

[*Français*]

Le sénateur Jean Lapointe: Ai-je le droit d'intervenir une autre fois?

[*Traduction*]

Puis-je encore prendre la parole?

La coprésidente (Mme Susan Kadis): Oui.

L'hon. Jean Lapointe: La seule difficulté, en ce qui concerne ma proposition, est que j'ai vu le sénateur Grafstein et qu'il ne souhaite pas en parler.

La situation du poète lauréat est très importante pour moi. Je trouve inacceptable qu'il soit maltraité, qu'il vienne de la Saskatchewan, du Québec, de l'Ontario ou des Maritimes. Je n'accepte pas ces mauvais traitements. Je sais que c'est un vieux cliché de dire que les poètes sont pauvres, mais nous n'avons pas à tourner le fer dans la plaie.

On me dit que c'est une idée du sénateur Grafstein. J'aimerais donc qu'il vienne pour répondre à des questions, car j'en aurais quelques-unes à lui poser.

La coprésidente (Mme Susan Kadis): Merci beaucoup.

Y a-t-il d'autres commentaires?

Oui, monsieur Eyking.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Excusez mon ignorance, mais est-ce que le sénateur voudrait bien me donner des explications au sujet de cette affaire de poètes?

Je ne comprends pas ce que vous voulez dire, monsieur. Peut-être quelqu'un d'autre pourrait-il me donner des explications.

● (0935)

La coprésidente (Mme Susan Kadis): Il y a un poète qui est nommé à la Bibliothèque du Parlement et qui s'y trouve en permanence, si j'ai bien compris. De toute évidence, cela a à voir avec cette question. Je ne connais pas encore les détails, mais nous pouvons sûrement parler au sénateur. Je crois qu'il serait indiqué qu'il soit présent. Nous pourrions également inviter le poète à venir pour mieux comprendre la situation. Ce serait peut-être la meilleure façon de procéder.

Cette question a sûrement intrigué le comité. Je dois dire que je trouve très positive l'orientation que nous prenons. Personnellement, j'aime beaucoup les livres, les ressources et les communications en soi. Je sens qu'il y a ici beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt pour que le comité aille plus loin. Je crois savoir que lorsque le Dr Bennett en était la présidente, elle a vraiment fait beaucoup pour améliorer son image de marque, le faire connaître des Canadiens et prendre une direction positive. Je suis persuadée que notre comité fera la même chose.

Y a-t-il d'autres commentaires?

Quelqu'un peut-il proposer de lever la séance? Monsieur Simard.

Est d'accord?

Des voix: D'accord.

La coprésidente (Mme Susan Kadis): Je vous remercie. À la semaine prochaine.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
http://www.parl.gc.ca

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.